

V

Rien de meilleur pour l'âme, rien de plus salubre que ces nuits passées en l'honneur du Dieu de nos tabernacles. La vie chrétienne y trouve sa plénitude et y recueille des énergies nouvelles pour les combats de tous les jours ; les cœurs éprouvés s'y consolent, le zèle y ranime la flamme de son activité et de son dévouement en faveur des œuvres catholiques ; la jeunesse y apprendrait le secret d'honorer et de féconder l'âge mûr.

Rien de plus édifiant que cet acte de grande piété dont les gens du monde, des ouvriers très occupés et très fatigués, donnent l'exemple toutes les semaines. Ah ! il fait bon les contempler et les entendre dans cette splendide chapelle du Sacré-Cœur, priant et chantant comme nous ferons un jour dans les cieux, autour de l'Agneau. Oui, c'est là un beau spectacle ! Et Dieu ne doit-il pas des bénédictions spéciales aux chrétiens qui l'honorent ainsi ?

FR. MARIE B..... O. C. R.

OFFICE NOUVEAU

LE 11 décembre 1897, la Congrégation des Rites par un décret général (reproduit à la page XIII de l'*Ordo*) étendait à l'Eglise universelle la fête de saint Antoine-Marie-Zaccaria, religieux barnabite canonisé récemment. Cette fête est fixée au 5 juillet sous le rite double et devient obligatoire partout, à partir de 1899.

On vient d'imprimer à Montréal l'office et la messe de ce saint. Le caractère gros et noir se lit sans fatigue, les rubriques sont reproduites en couleur rouge et le texte est encadré dans un filet rouge. Ces offices, petit et moyen format, ainsi que les messes se vendent à l'archevêché de Montréal. On peut se les procurer dès maintenant, au prix de 5 centins l'unité.



lent avin
ques pul
chapelet
qu'ils or

Désor
aumône

Des s
fait rem
versait
piété cal

La pr
des livre
petite pi
en une
mentale

On ne
davantaq
astreigna
sur le bi
ces résu

Laisso
senter ch
nos œuvi

Multipl
par l'hur
de l'Egli
gnaient
rapetisse